



Les Randonneurs Cyclotouristes du Val de Vère

## Licences 2018

### A tous les Licenciés

Le système de Licence à la FFCT va subir un changement important en 2018.

Le document ci-joint vise à vous aider à faire le choix de votre Licence et du niveau d'assurance correspondant. Pour le lire, il vous suffit de sélectionner la couleur de licence qui vous intéresse (vert, bleu ou rouge) et de suivre les flèches de la couleur correspondante.

Compte tenu de cette nouvelle difficulté, le bureau des RCVV a décidé de tenir des permanences en dehors des jours de sorties hebdomadaires, afin d'éviter la bousculade habituelle et de pouvoir vous expliquer ce nouveau fonctionnement en toute sérénité.

- **Vendredi 8 Décembre 14h à 17h**
- **Vendredi 15 Décembre de 14h à 17h**
- **Samedi 6 Janvier de 9h à 12h**
- **Vendredi 12 Janvier de 14h à 17h**

En tout état de cause, le certificat médical devient la pièce importante de la prise ou du renouvellement de votre licence. Il est donc impératif de venir avec votre dernier Certificat Médical de Non Contre Indication (CMNCI) en main de manière à ce que nous puissions enregistrer votre nouvelle licence (sauf pour les licences **VELO BALADE** pour lesquelles aucun CMNCI n'est exigé).

Pas d'inquiétude prématurée ! Si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à les poser aux membres du bureau qui se feront un plaisir de vous éclairer.

Les questions peuvent également m'être posées par écrit en utilisant l'adresse de messagerie: [rcvvmessagerie@outlook.fr](mailto:rcvvmessagerie@outlook.fr)  
A bientôt. Le Bureau